

DOCUMENT^a**//35// «MAURICE SÉGUIN, MAÎTRE À PENSER L'HISTOIRE»****//37// ANDRÉ LEFEBVRE**

Introduire le texte que le professeur Maurice Séguin appelle ses « normes » n'est pas une mince affaire. D'abord, sous ses dimensions réduites, l'ouvrage est considérable, il est au cœur de la pensée du maître. Et cet ouvrage, *Les Normes*, est partie d'une œuvre rare, car « le maître » qui rédige pourtant avec beaucoup de netteté... n'a jamais eu la publication facile¹ ». À qui le pressait de publier, je l'ai souvent entendu répondre que les bibliothèques étaient déjà suffisamment encombrées sans qu'il ajoute à l'encombrement. Cette introduction à l'œuvre majeure du professeur Séguin se veut un simple témoignage d'admiration et de reconnaissance pour son enseignement.

N'étant pas historien, mais didacticien de l'histoire, ce n'est pas à moi de décider si le professeur Séguin a eu ou non raison de bâtir « tout son raisonnement sur l'analogie entre l'individu et la société² », si sont pertinents ses « thèmes du lien ombilical, de la protection et de la nourriture maternelle, et de l'éventuel sevrage qui libère pour sa vie indépendante le petit être de conformation parfaite » que serait la « cellule nationale embryonnaire³ ». **Je constate tout de même que *Les Normes* sont toujours et plus que jamais d'actualité, et de la plus brûlante.** Profitant des « transformations de la mentalité québécoise depuis 1960, surtout [de] la naissance et [de] la diffusion d'un nationalisme plus logique et plus radical⁴ », le professeur Séguin a //38// « contribué à modifier⁵ » le milieu, grâce, en particulier, à l'influence que sa pensée a exercée « chez les jeunes qu'elle a rejoints⁶ ». Nul doute, le maître a été « largement écouté », il a « infléchi le courant historiographique au Canada français », il lui a été donné de « fabriquer de l'histoire vivante dont il [pouvait] sentir la résonance et les répercussions dans la pensée et l'action d'un grand nombre de ses contemporains⁷ ». Dactylographié en 1965, le texte des *Normes* a circulé, polycopié, jusqu'à sa publication en 1987⁸. Le professeur Jean Blain de l'Université de Montréal, qui parle des *Normes* comme « d'un véritable traité de vie collective », écrit : « *Les Normes* constituent d'abord l'appareil conceptuel nécessaire pour comprendre à la fois le passé des deux Canadas et les déformations idéologiques issues d'une mentalité collective blessée. C'est en même temps, par les liens qu'on y trouve entre le politique, l'économique, le social et le culturel à l'intérieur du cadre infrangible de la nation, l'explication d'un modèle historique

^a La pagination est incorporée au texte ainsi : //36//. Les notes de bas de page ont été transformées en notes de fin. Par contre, les notes de bas de page ont été ajoutées au texte original. Par ailleurs, nous assumons la responsabilité d'avoir mis en caractère gras quelques passages. En ce qui concerne la citation au sujet de la « preuve » scientifique à savoir « qu'il vaut mieux [...] pour telle nation [...] d'être une nation indépendante ou annexée » (infra ici, p. 2), nous avons maintenu le texte original du tapuscrit et mis la citation en italique et en encart. Les modifications sont signalées par le soulignement de deux mots dans la citation. **Source** : http://www.rond-point.qc.ca/blog/media/Vigile-434.2015-08-20_2-document.pdf

qui aurait la prétention de rendre compte du développement de toute collectivité nationale majoritaire ou minoritaire dans un territoire donné. C'est enfin, à un échelon plus élevé, l'élaboration de notions fondamentales (État, nation, fédéralisme) de sociologie et de politicologie bâties à partir du point de vue d'une collectivité minoritaire et qui veulent corriger des notions reçues, construites dans le passé, par des nationalismes triomphants⁹. »

Les Normes, comme les autres œuvres du professeur Séguin, comme tout son enseignement – j'emprunte les termes au professeur Michel Brunet –, sont valables pour l'étude du passé... dans ses //39// relations avec le présent¹⁰ »; elles aident à « saisir les réalités du présent et à mieux préparer l'avenir¹¹ ». Elles sont susceptibles d'éclairer les choix que les Québécois ont à faire, mais évidemment aux Québécois de choisir :

« On ne peut faire la preuve scientifique, écrit le professeur Séguin, qu'il vaut mieux concrètement, pour telle nation, être indépendante ou annexée. Il n'y a pas de comparaison possible de ces deux situations pour une même nation, au même moment, dans les mêmes circonstances. On ne peut affirmer que d'après une règle générale que mieux vaut l'indépendance que l'annexion ou l'assimilation¹². » (Cf. note « a » de bas de page au sujet de cette citation.)

L'histoire, dit Henri-Irénée Marrou, alimente la pensée de « données empiriques, elle élargit l'horizon, étend l'expérience humaine, elle aide à transposer, reposer, poser correctement les problèmes, elle propose des types de solutions possibles – mais, par elle-même, ne résout rien¹³ ». Si la pensée du professeur Séguin, si ses *Normes* sont précieuses pour les Québécois d'aujourd'hui, pour l'homme contemporain, c'est que leur auteur, justement, est « spécialiste du passé dans la mouvance d'un présent... riche de suspense¹⁴ ». « Pour lui, le fait d'hier n'a de sens que s'il s'insère dans la vision d'un monde qui débouche de plain-pied dans le présent¹⁵. » « La philosophie nationale de Maurice Séguin évolue à l'intérieur des cadres d'une synthèse – d'un système, d'un modèle – dont toute la valeur pédagogique et éducative réside dans l'obsession d'un présent (celui de la collectivité canadienne-française du Québec) qu'il s'agit de transformer au niveau du comportement par une pensée révolutionnaire, pour en faire l'exutoire satisfaisant d'un passé dont on n'a jamais été à même de profiter¹⁶. » Le professeur //40// Séguin s'adresse au citoyen qui, « dans l'appréciation des événements quotidiens, se rapporte nécessairement à une conception générale de la situation politique, économique, culturelle ou sociale du milieu où il vit. Obligé de se prononcer fréquemment sur ces questions fondamentales, il ne saurait éviter de recourir à une explication historique¹⁷ ».

Certes, comme dit Marrou, l'historien sait que ce sont « ses catégories, sa curiosité, son expérience humaine qui déterminent, modèlent, construisent l'œuvre historique¹⁸ »; et Marrou d'ajouter : « Dans la mesure où il accède vraiment au niveau de l'histoire... l'historien est amené à mettre en œuvre toute une conception de l'homme et de la vie, par cela même qu'il cherche à résoudre des problèmes profondément, authentiquement humains, tout un système de pensées, de concepts, de principes, de jugements qui, encore une fois, qu'il le veuille ou non, portent l'empreinte, sont l'expression d'une certaine pensée d'ordre philosophique¹⁹. » Pour le professeur Séguin, l'historien doit de même « s'appuyer non

seulement sur la connaissance de l'histoire concrète, singulière, des autres sociétés, mais aussi constamment faire appel, pour choisir, juger, retenir, coordonner et hiérarchiser les multiples faits... à tout un ensemble de normes très vaste et jamais totalement maîtrisé²⁰ ». Mais, si l'historien « se trouve dans la plus stricte obligation de prendre conscience de l'emploi inévitable de normes », écrit-il, il n'a pas toujours « la lucidité d'admettre que son récit obéit à une échelle de valeurs » ; il oublie parfois de « clarifier, critiquer, réviser et perfectionner sans cesse » ses normes. L'effort du professeur Séguin « pour mettre au point les définitions, les conceptions, les normes qui servent de critère²¹ » à son interprétation de l'histoire des deux Canadas, l'anglais et le français, est sans aucun doute unique, même s'il affirme qu'il « s'agit seulement de //41// reprendre et d'ordonner des notions généralement connues, mais assez souvent négligées, peut-être parce qu'elles sont élémentaires²² ».

Didacticien de l'histoire, engagé dans la formation des enseignants d'histoire, c'est sous l'angle pédagogique que je peux apprécier l'enseignement du professeur Séguin, et *Les Normes* au cœur de celui-ci. Avec le professeur Séguin, on est à la bonne école. Avec lui, on apprend et son métier d'historien et son métier d'enseignant d'histoire. Dans l'enseignement et les écrits du professeur Séguin, il y a non seulement l'histoire des deux Canadas mais aussi toute une pédagogie de l'histoire, toute la pédagogie, oserai-je dire. La pédagogie de l'histoire, il me semble, consiste à mettre l'élève à même d'entreprendre sa démarche historique, de l'effectuer de son mieux et d'en tirer tous les fruits possibles. Il n'est pas de pédagogie authentique de l'histoire qui ne soit apprentissage de la démarche historique. « Toute méthodologie pédagogique, dit Paul Maréchal, s'inspire nécessairement de la méthodologie pédagogique de la discipline enseignée²³ » ou, du moins, devrait s'en inspirer. S'il en est ainsi, inutile de démontrer l'importance des *Normes* pour l'enseignant et l'enseignement de l'histoire.

Si, pour l'enseignant d'histoire qui veut perfectionner ses propres normes, *Les Normes* sont l'instrument de choix, elles sont aussi, pour lui et pour tout enseignant, un moyen privilégié de développer, d'approfondir sa philosophie de l'éducation et de l'enseignement. Paraphrasant le maître, on pourrait dire que tout enseignant a l'obligation de choisir, c'est-à-dire de porter jugement. Or, tout choix se fait – que l'on en soit conscient ou non – d'après un système – plus ou moins juste, cohérent et avoué – de normes, selon des conceptions que fournissent à l'enseignant les diverses sciences humaines, selon « tout un ensemble de normes très vaste et jamais totalement maîtrisé ». Dans l'enseignement, les normes l'emportent en excellence sur la méthode. On ne parvient à poser //42// l'acte pédagogique qui convient qu'en recourant, non pas à des recettes, mais à des normes dont la valeur, la richesse et la complexité dépassent et déclassent les procédés méthodologiques. Il faut écarter l'idée simpliste qu'il existerait une méthode scientifique qui permettrait d'arriver ipso facto à la vérité pédagogique.

Inéluctables, dangereuses, des normes sont nécessaires et on ne peut nier le danger d'être induit en erreur par des conceptions préfabriquées, inadéquates, par de fausses normes. L'enseignant se trouve donc dans la plus stricte obligation de prendre conscience de ses normes, qu'il lui faut « clarifier, critiquer, réviser et perfectionner sans cesse ». Enfin, c'est toute la théorie de l'école active que l'on trouve dans *Les Normes*, et exposée avec combien de vérité et de lucidité.

Encore une fois, les historiens peuvent légitimement se demander s'il y a « analogie entre l'individu et la société²⁴ », mais il est évident que voilà une hypothèse des plus intéressante pour initier l'élève, non seulement à l'histoire, mais aussi aux diverses sciences humaines, pour l'aider à s'ouvrir, à travers toutes les disciplines, aux phénomènes sociaux de tous ordres, au monde où il vit, dans son présent comme dans son passé, comme dans son devenir. C'est toute une philosophie de l'homme et de la société que suggèrent ces propositions du professeur Séguin dans *Les Normes* : « Vivre avec les autres, mais par soi. Collaboration mais autonomie »; « Agir (par soi) : richesse d'être. Remplacement : oppression essentielle »; « Hiérarchie des valeurs, mais également équilibre humain »; « Dureté de la condition humaine. Crise intrinsèque permanente »; « Rendement limité »;

« **Inégalité, concurrence, restriction ou élimination. Prépondérance de la plus grande force** » ; « **Limites de l'intervention de l'intelligence et de la volonté** »; « **Permanence de la nature humaine** ». **Quelle source d'inspiration que le chapitre des Normes intitulé « Dynamique intégrale (interne) de la société »!** Et ce ne sont pas les seuls enseignants d'histoire, mais tous les enseignants, qui peuvent trouver profit à méditer le chapitre « sociologie du national »^b.

//43// Quand je préparais ma licence ès lettres, dans les années 1950, nous étions peu nombreux en histoire : une quinzaine, parfois une dizaine seulement au cours du professeur Séguin. Nous étions seize au séminaire d'histoire... Ce séminaire était animé par le trio fameux, Séguin, Frégault et Brunet, Me remonte à la mémoire mon séminaire sur Arthur Buies. J'eus le malheur de commencer en signalant que, dans la personne de Buies, j'avais choisi d'étudier l'écrivain canadien-français du XIXe siècle écrivant le mieux. Je ne pus continuer, le professeur Séguin remarquant que la qualité de la langue importe peu si l'homme n'a rien à dire. Cela ne voulait pas dire que Buies ne présentait aucun intérêt, enchaîna le professeur Brunet. La discussion entre les trois Grands était lancée, si bien que je ne terminai jamais mon exposé...

Que de fois, à l'heure de la pause café du maître au milieu de la matinée ou de l'après-midi, j'ai guetté l'arrivée du maître « chez Valère », la cantine au troisième ou quatrième étage de l'immeuble principal de l'Université de Montréal. J'étais rarement seul à l'attendre. Il était souvent accompagné de ses collègues le professeur Frégault et le professeur Brunet. Nous prenions place avec eux. Et le maître parlait sans que nous ayons à le questionner longtemps. Par la vivacité de ses réparties et de ses remarques caustiques, il avait l'art de susciter les échanges.

Voir le professeur Séguin donner son cours, développer son plan, qu'il mettait au tableau, sans oublier – mais après l'avoir retouché – la partie qu'il n'avait pas eu le temps de développer la semaine précédente; le voir sortir ses fiches de petites enveloppes où elles

^b Il s'agit du *Chapitre troisième* que l'auteur considère « le chapitre le plus long et le plus important des *Normes* » dont, en particulier, la division 10 : « *Fédéralisme et nationalités* ». Un chef d'œuvre d'analyse des « sens accordés au terme « **la nation** » et de la « Dynamique de **toutes** les sortes d'**unions fédérales** ». Le site Le Rond-Point des sciences humaines a conçu une édition intégrale de cette œuvre qui permettrait de dépoussiérer beaucoup de débats éculés sur la fameuse « question nationale ».

étaient rangées, les retourner une à une, c'était surprendre sur le vif « l'historien-professeur²⁵ ». quelle leçon d'analyse, d'interprétation dans sa façon même de lire les documents ! Et les idées étaient si personnelles, si neuves, qu'il fallait s'empresse de tout noter pour ne rien manquer. De mon temps d'université, ce sont là à peu près les seules notes qui me restent avec celles, bien sûr, que j'ai prises aux //44// cours du grand Raoul Blanchard si proche de nous. Je les regarde avec nostalgie, elles me sont toujours un viatique.

À une certaine époque, à l'École normale Jacques-Cartier, mon *alma mater*, où j'enseignai l'histoire dès ma licence ès lettres, je crus ne pouvoir mieux faire que de consacrer aux *Normes* mon cours de méthodologie de l'histoire – l'on n'employait pas encore le mot méthodologie de l'histoire – l'on n'employait pas encore le mot « didactique ». La plupart de mes élèves, raisonnai-je, n'iront jamais à l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal, et c'est seulement par mon truchement qu'ils pourront se familiariser avec cette clé d'interprétation unique des deux Canadas. Au début du cours, je n'omettais jamais de dire que, si d'aucuns se dirigeaient un jour vers l'Institut d'histoire, ils se devaient de suivre quand même le cours du Professeur Séguin. Un jour, pourtant, certain normalien oublieux de ma recommandation demanda au maître de l'exempter du cours « Introduction à l'histoire du Canada », qui était justement le cours des *Normes*, expliquant qu'il les avait déjà étudiés avec moi. Le maître acquiesça, qui, plus tard, me conta la chose en riant : « Puisqu'il avait fait les *Normes* avec... » La bienveillance du professeur Séguin à mon endroit me fit chaud au cœur.

Jamais témoignage d'appréciation ne me flattèrent davantage que ceux qui me vinrent du professeur Séguin. Je me souviendrai longtemps des félicitations que le maître me prodigua, lors d'une réunion du Comité consultatif d'histoire du ministère de l'Éducation, pour certain article de *Cité libre* que je signai avec Jacques Tremblay. Auparavant, alors que j'étais à la licence, le maître avait loué de moi un court article du *Quartier latin*... L'indulgence d'un maître est sans limite. Il sait d'instinct le langage propre à encourager ses élèves, à les mettre en valeur.

Grâce à deux Normaliens qui s'étaient dirigés vers l'Institut d'histoire, j'appris que le maître avait commencé à professer *Les Normes*. Mûrit alors en moi la résolution de remonter à l'Université écouter le maître. Je tardai cependant à y retourner... Puis, à suivre les cours du professeur Séguin, je me pris vite au jeu et décidai de me risquer à faire le mémoire prédoctoral. Je lui demandai timidement, après qu'il eut accepté de diriger mes recherches, s'il avait un sujet à me suggérer, quelque chose que je pourrais chercher pour lui. On //45// aurait dit qu'il avait prévu ma question : la pensée des Britanniques de Montréal à l'époque de la Rébellion de 1837, lança-t-il aussitôt. En deux phrases, il précisa ses hypothèses, signala quelques sources. Je remerciai, saluai et disparus. Je tenais mon sujet, j'en étais persuadé, et l'entrevue n'avait même pas duré cinq minutes.

Au cours des six années qu'il me fallut pour atteindre mon doctorat, je vis le professeur Séguin trois fois seulement au sujet de mes recherches. Une première fois, lorsque je remis mon mémoire prédoctoral : et deux fois, au moment de déposer ma thèse de doctorat, car, lorsque je m'exécutai la première fois, le professeur Brunet, qui était alors directeur du département, me rendit l'insigne service de m'intimer l'ordre de préparer une version

abrégée de ma thèse. Toutefois, je travaillai toujours dans la présence du maître : sa pensée m'habita constamment. Peut-être un vrai directeur de recherche est-il d'abord et surtout une inspiration. Mieux que personne, il va de soi, le professeur Séguin savait ses *Normes* : l'homme est « un être pour lequel VIVRE c'est AGIR (par lui-même)... c'est agir de lui-même, par lui-même²⁶ ».

Sur ma thèse^c, que publia mon ami l'éditeur Guérin²⁷, un critique écrivit : « Ceux qui sont familiers avec les travaux de Maurice Séguin... ne doivent s'attendre à rien de bien neuf dans l'étude de Lefebvre au plan de la problématique. L'Auteur a dépouillé honnêtement un dossier et il rend compte avec intelligence et précision. Sa langue est claire et ses aperçus généraux sont bien synthétisés. On a là un travail fort bien conduit, mais on est un peu agacé par la dépendance trop accusée de la seule pensée de Séguin et par quelque chose de scolaire dans l'application exclusive des schémas d'interprétation du Maître. » Il ajoute, toutefois : « Dans mes rayons de bibliothèque, c'est entre Séguin, *L'idée d'Indépendance au Québec. Genèse et historique*, et Creighton, *The Commercial Empire of the St. Lawrence, 1760-1850*, que je vais replacer le bouquin d'André Lefebvre. Il ne s'y trouvera pas, bien sûr, en mauvaise //46// compagnie. Mais, fait-il le dire tout net, je crois qu'il faut maintenant non pas compléter mais dépasser Creighton et Séguin²⁸. » N'étant pas vraiment historien moi-même, j'arrive mal encore, à me situer par rapport au professeur Séguin, et plus mal encore, à situer la « problématique » de celui-ci dans le paysage historiographique.

« ... Une thèse qui n'achève jamais de s'étayer, qui se discute, se précise, se défend, se nuance; une histoire qui s'insère malaisément dans un livre dont le cadre forcément rigide et le caractère figé n'acceptent plus le figelage, la correction subtile, la réponse à l'objection²⁹ », telle est celle du professeur Séguin. Or, des divers états des *Normes*, le maître n'en a livré qu'un seul, celui qui fut dactylographié en 1965 et sans cesse recopié jusqu'à sa première publication en 1987, et qui, par conséquent, ne représente pas le dernier moment de la pensée du maître. Mais on retarde toujours sur la pensée du maître, et j'en sais beaucoup – je suis de ceux-là – qui se contenteraient de suivre le maître de loin.

FIN

RÉFÉRENCE

Témoignage publié dans Maurice SÉGUIN, *Les Normes de Maurice Séguin. Le théoricien du néo-nationalisme*. Ouvrage préparé par Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant, Montréal, Guérin, Éditeur, 1999, p. 35-46. Œuvres complètes. Bibliothèque d'histoire sous la direction d'André Lefebvre, professeur titulaire, Université de Montréal.

Retour à la présentation sur Vigile.quebec : [\[Lire la suite...\]](#)

^c À l'instar de Maurice Séguin, André Lefebvre voit son travail historique dans la tension entre le passé et le présent (cf. la note fin 27). Lire des extraits cités par Bruno Deshaies, « Le torchon brûle entre les souverainistes. Quelques questions préoccupantes qui rendraient possible une vision plus claire de l'INDÉPENDANCE. » INDÉPENDANCE DU QUÉBEC 288. Chronique de Bruno Deshaies, jeudi 10 mai 2007. Visites : 1 012 + 2 messages. <http://service.vigile.quebec/Le-torchon-brule-entre-les> (Consulter le 2015-08-19).

<http://vigile.net/Sociologie-du-national-et-la>

NOTES

¹ Jean Blain, « Maurice Séguin ou la rationalisation de l'histoire nationale », Préface à Maurice Séguin, *La nation canadienne et l'agriculture (1760-1850). Essai d'histoire économique* (Trois-Rivières, Les Éditions Boréal Express, 1970), 17. [À l'avenir, « Préface ».]

² *Id.*, « Économie et société en Nouvelle-France. L'historiographie au tournant des années 1960. La réaction à Guy Frégault et à l'École de Montréal », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 30, 3 (décembre 1976) : 326, note 9. Maurice Séguin écrit : « ANALOGIQUEMENT, on peut dire à propos des sociétés diverses ce que l'on a affirmé au sujet de l'individu. » *Les Normes*, 126 de la présente édition.

³ *Id.*, « Économie et société en Nouvelle-France. L'historiographie des années 1950-1960. Guy Frégault et l'École de Montréal ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 28, 2 (septembre 1974) : 181.

⁴ *Id.*, « Préface », 33.

⁵ *Ibid.*, 38.

⁶ *Ibid.*, 20.

⁷ *Ibid.*, 21.

⁸ Maurice Séguin. [Les Normes], notes polycopiées pour le cours Histoire du Canada 480 (Université de Montréal, 1965-1966), 64 p. (titre absent de la page couverture), publiées dans Robert Comeau, éd., *Maurice Séguin, historien du pays québécois vu par ses contemporains* (Montréal, VLB éditeur, 1987), 81-220. Dans la présente édition, 99-240.

⁹ Jean Blain, « Préface », 33-34.

¹⁰ Michel Brunet, « La crise de l'éducation au Québec et l'enseignement de l'histoire à l'université », *Le professeur d'histoire*, 1 (novembre 1968) : 57.

¹¹ *Id.*, *Québec/Canada anglais : deux itinéraires, un affrontement* (Montréal, Les Éditions HMH, 1968), 29.

¹² Maurice Séguin, *Les Normes*, 185.

¹³ H.-I. Marrou, « De la logique de l'histoire à une éthique de l'historien », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 54 (juillet-octobre 1949) : 261.

¹⁴ Jean Blain, « Préface », 21.

¹⁵ *Ibid.*, 19-20.

¹⁶ *Ibid.*, 19-20.

¹⁷ Maurice Séguin, *Les Normes*, 104.

¹⁸ Henri-Irénée Marrou, « De la logique de l'histoire à une éthique de l'historien », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 54 (juillet-octobre 1949) : 249.

¹⁹ *Id.*, « Qu'est-ce que l'histoire? », dans Charles Samaran, dir., *L'histoire et ses méthodes* (Paris, « Encyclopédie de la Pléiade », Gallimard, 1961), 29.

²⁰ *Ibid.*, Maurice Séguin, *Les Normes*, 112.

²¹ *Ibid.*, 115.

²² *Ibid.*, 123.

²³ Paul Maréchal, *L'histoire en question. Les voies éducatives*, « Carnets de pédagogie pratique », n° 336 (Paris, Armand Collin, 1969), 4.

²⁴ Voir note 2.

²⁵ Jean Blain, « Préface », 17.

²⁶ Maurice Séguin, *Les Normes*, 126.

²⁷ *La Montreal Gazette et le nationalisme canadien (1835-1842)* (Montréal, Guérin 1970), 207 p.

²⁸ Jean-Paul Bernard, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27, 4 (mars 1974) : 598.

²⁹ Jean Blain, « Préface », 17.